

ALERTE – POLLUTION DE L’AIR PAR LES PARTICULES

je protège la santé des jeunes enfants



Je maintiens la récréation.

Je privilégie les activités calmes en plein air comme à l'intérieur.

J'évite les sorties à proximité des grands axes routiers aux heures de pointe (7 h-10 h et 17 h-20 h).



Je surveille toute apparition de gêne respiratoire (asthme...).

Je suis attentif à l'apparition de symptômes évocateurs : fatigue, mal de gorge, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations.



Je continue à aérer les locaux.

J'ouvre les fenêtres 10 mn, 2 fois par jour, de préférence côté cour et en fin de matinée.

Je ne réduis pas la ventilation.